

SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer A. (SE, ), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 82.*

*Se sont abstenus:*

Bachmann (BR, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Savary (BR, PLR/FDP). *Total: 3.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

## **Postulat P2061.09 Xavier Ganioz/Andrea Burgener Woeffray (engagement cantonal en faveur d'achats publics équitables)<sup>1</sup>**

### **Prise en considération**

**Collomb Eric (PDC/CVP, BR).** Le groupe démocrate-chrétien a étudié le postulat de nos collègues Ganioz et Burgener Woeffray, qui souhaitent un engagement cantonal en faveur d'achats publics équitables. Nous ne pouvons que soutenir la promotion d'achats de produits, de services équitables tant il est évident que soutenir des commerces qui violent les droits humains et les normes du travail est indéfendable.

Toutefois, même si l'idée des postulants est louable, elle ne produira que peu d'effets tant il est limpide que l'impact de l'Etat de Fribourg dans ce domaine est faible. En effet, plus personne ne peut ignorer que les produits et services inéquitables sont l'œuvre de grandes firmes internationales qui utilisent les canaux de la grande distribution pour inonder nos marchés. Un grand nombre d'articles de sport, de jouets les plus divers, de jeans et autres textiles et, bien entendu, le café et la plupart des produits coloniaux qui garnissent les étalages des grands distributeurs sont, pour la plupart, des produits éthiquement condamnables. Ne nous trompons pas de cible, c'est bien vous et moi, en tant que consommateurs, qui détenons les clés de la croissance des produits équitables.

Je me permets quelques chiffres pour prouver que l'impact des achats des pouvoirs publics est négligeable et prendre l'exemple de l'Etat de Fribourg est révélateur. En effet, sur un budget de plus de 3 milliards, seuls

400 millions de francs concernent des charges de fonctionnement susceptibles d'entrer dans le cadre d'achats équitables. Même si cette somme est importante, il faut reconnaître qu'une infime partie de ce montant pourrait satisfaire des achats équitables. En effet, la quasi-totalité de ces 400 millions sont des fournitures de bureau, du mobilier, des loyers, des fermages, du chauffage, de l'entretien de routes ou d'immeubles. Vous admettez que ce n'est pas dans les catégories d'achat que je viens d'énumérer que l'Etat de Fribourg va trouver des possibilités d'améliorer son *rating* en matière d'achats équitables.

C'est avec ces quelques considérations que le groupe démocrate-chrétien va soutenir ce postulat et ceci dans le seul but de donner l'occasion à l'Etat de Fribourg de montrer l'exemple et ainsi de sensibiliser le consommateur qui reste le véritable justicier des achats équitables.

La proposition du Conseil d'Etat de considérer le rapport final «Développement durable, stratégies et plans d'action» comme réponse à ce postulat nous paraît judicieuse. C'est avec intérêt que nous y prêterons attention.

**Ganioz Xavier (PS/SP, FV).** En Suisse, les pouvoirs publics dépensent chaque année 36 milliards de francs en commandes de toute sorte. Ils disposent ainsi, contrairement à ce qui vient d'être dit, d'une position forte sur le marché qu'ils peuvent utiliser pour encourager des achats équitables. Mais encore faut-il qu'ils veillent à ce que les biens acquis aient été produits dans des conditions décentes. Quelques exemples: la place centrale de la commune de Uitiken-Waldegg près de Zurich, par exemple, a récemment été rénovée avec du granit provenant d'Inde, qui a été extrait grâce au travail d'enfants. Le conseil communal en question a opéré ce choix en raison du prix avantageux sans s'interroger sur les conditions d'extraction de ce rocher. Cette commune ne constitue pas un cas isolé. Les négociants estiment que 20 à 30 % de la pierre naturelle utilisée dans les constructions routières en Suisse est originaire d'Asie.

La situation, par exemple, n'est pas plus claire dans les hôpitaux. Une quinzaine de fournisseurs approvisionnent en textiles le secteur hospitalier suisse. La grande majorité des hôpitaux ne se soucient pas de la provenance des textiles et de leurs conditions de production. Une enquête de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière menée en 2007 montre qu'un seul fournisseur travaille avec des fabricants ayant reçu la certification SA 8000, qui est un standard de gestion qui vise à appliquer des normes sociales. L'enquête a réussi également à établir que les draps des hôpitaux cantonaux de Mellingen et de Baden en Argovie viennent du Pakistan mais l'intermédiaire qui importe une partie de ces textiles du Pakistan refuse de divulguer le nom de son fournisseur.

Autre exemple, la blanchisserie ZEBa qui fait venir, elle, de Chine une partie des vêtements professionnels qu'elle fournit aux hôpitaux de la région de Bâle. Là aussi, le mystère sur le nom des usines est entier. Une seule certitude cependant, la plupart des employés qui ont produit ces textiles travaillent 70 heures par semaine dans des conditions de misère.

<sup>1</sup> Déposé et développé le 8 octobre 2009, BGC p. 1821; réponse du Conseil d'Etat le 9 février 2010, BGC p. 352.

Par le présent postulat, nous demandons aux collectivités publiques du canton d'appliquer une politique d'achats équitable. Cela signifie que tant les communes que le canton doivent exiger de chaque fabricant qu'il respecte les conditions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et la législation du pays de production.

Les conventions de l'OIT interdisent le travail des enfants, garantissent aux syndicats le droit d'organiser les salariés et interdisent la discrimination dans le monde du travail et encouragent l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Ces exigences sont parfaitement réalistes. En Europe, de nombreux pays et villes appliquent déjà une politique d'achats équitable, notamment aux Pays-Bas. Ces collectivités publiques, y compris des communes, font de réels efforts pour acquérir ces produits équitables et, parfois, à des prix plus avantageux car, par des achats regroupés, il est possible de faire des économies.

Il est à préciser qu'un nombre de municipalités suisses également, en particulier romandes, ont déjà souscrit à cet effort de transparence et d'équité, notamment le conseil général de la ville de Fribourg a été saisi il y a peu du même objet.

Enfin, il faut relever que le dépôt de ce postulat fait suite à une action publique d'information et de sensibilisation qui a eu lieu au mois d'octobre l'année dernière en ville de Fribourg. En quelques heures, plusieurs centaines de paraphes étaient récoltés à l'appui de cette démarche.

C'est pourquoi, conscient de l'intérêt public que soulève l'objet du postulat, persuadé du bien-fondé et de l'efficacité de la démarche et satisfait bien sûr de constater que le Conseil d'Etat la soutient, je vous invite à accepter la prise en considération de cet instrument parlementaire.

**Kolly René (PLR/FDP, SC).** Le groupe libéral-radical a étudié ce postulat avec attention. Nous relevons et partageons le souci des postulants de porter une attention particulière au commerce équitable dans les achats publics. Le canton peut contribuer à renforcer et à intégrer plus systématiquement les critères du développement durable dans sa politique d'achats. D'ailleurs, dans son programme gouvernemental et plan financier 2007–2011, le Conseil d'Etat a prévu des mesures dans le sens des postulants, d'abord en nommant un groupe de travail pour étudier cette question. De plus, deux initiatives cantonales ont été acceptées par ce Grand Conseil, l'une portait sur la traçabilité de la nourriture et l'autre sur les conditions de travail au sud de l'Espagne, initiatives qui allaient dans la même direction.

Le groupe de travail «Développement durable» devra définir, ou réfléchir en tout cas, ce qui est préférable comme critères raisonnables et objectifs en matière de développement durable, entre par exemple le granit de Chine ou la pierre des «Tatüren» à Plasselb. Pas facile!...

Malgré ce doute, le groupe libéral-radical soutient la conclusion du Conseil d'Etat et attend ce rapport avec empressement.

**Gander Daniel (UDC/SVP, FV).** Notre groupe se dit favorable à ce qu'une politique d'achats efficace s'établisse entre les pays importateurs et partenaires commerciaux. Il veillera à ce que les exigences économiques, sociales et environnementales répondent aux conventions déjà en vigueur.

Cependant, à force de vouloir imposer aux autres nations, aux partenaires économiques toutes sortes d'obligations, d'impositions et de directives, ne risquons-nous pas, à notre tour, d'être soudainement confrontés à des sanctions ou des mesures de rétorsion plus contraignantes? Oui, certains de nous ont de grandes idées mais elles sont vite ébranlées lorsque nos partenaires ou autres dirigeants font fi de nos revendications et de nos exigences! Ne vivons-nous pas cela aujourd'hui?

Le groupe de l'Union démocratique du centre profite de l'occasion pour vous faire part aussi de son irritation face aux démarches de certains politiques qui utilisent le programme gouvernemental pour ensuite déposer des interventions parlementaires en faisant le calcul qu'elles ne peuvent être refusées par l'assemblée. Elles sont souvent inutiles et prennent beaucoup d'énergie à notre administration. A ce sujet, notre groupe fait remarquer que le postulat «Pour des achats publics équitables» va dans le même sens que le programme gouvernemental. Sa transmission n'a donc pas fait l'unanimité au sein du groupe puisque nous sommes dans l'attente du rapport final.

**Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC).** Le groupe Alliance centre gauche se réjouit de la proposition, des efforts du gouvernement et de la réponse du Conseil d'Etat. Il soutient le contenu et la forme de la démarche. Il me semble que la question n'est pas tellement de savoir pourquoi il faut réaliser des achats équitables, mais plutôt de savoir comment on va le mettre en œuvre. A ce sujet, ce qui nous préoccupe un petit peu pour contribuer à cet objectif, ce n'est pas ce que dit le Conseil d'Etat dans sa réponse, mais c'est plutôt ce qu'il ne dit pas. Il ne dit pas que le canton de Vaud, le canton de Genève et l'Office fédéral pour le développement territorial ont uni leurs efforts pour élaborer et valider un guide d'achat durable et respectueux de l'environnement qui va être édité et disponible en juin de cette année pour tous les cantons et toutes les communes. Dans ces conditions, on se demande pourquoi le Conseil d'Etat dans sa réponse annonce que le groupe de travail va éventuellement envisager la possibilité d'élaborer un autre guide propre. Deux questions dans ce sens se posent. Est-ce raisonnable? Est-ce opportun? Ne va-t-on pas réinventer l'eau chaude et de plus de mauvaise manière? Ne va-t-on pas perdre du temps? On a la chance d'avoir un instrument qui est disponible, qui est à portée de main de l'administration, qui peut être appliqué en attendant l'élaboration et la considération de la stratégie du plan d'action cantonale. On peut commencer au mois de juillet 2010. L'espoir derrière cette question, c'est le fait que le canton de Fribourg dans ce domaine développe des collaborations intenses avec ses cantons voisins qui ont plus de moyens, plus d'expériences en développement durable, de manière à ce que l'on puisse gagner

des étapes et intensifier les efforts du canton dans ce domaine.

**Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.** Merci pour l'ensemble des interventions. Tout le monde est d'accord de faire du développement durable, mais par après, on se disperse parfois. Va-t-on plus vite que les interventions parlementaires ou non? Je constate que les députés estiment que le canton doit intégrer plus systématiquement les critères du développement durable dans sa politique d'achat. Comme ceci a été dit, le thème des achats publics est actuellement traité dans un groupe de travail afin de renforcer la durabilité des achats du canton.

Je réponds à une question précise de M. le Député Thévoz qui ne s'offusque pas de ce que le Conseil d'Etat dit dans sa réponse, mais s'offusque de ce qu'il ne dit pas. Le groupe de travail «développement durable» dans ce domaine ne va pas réinventer la roue. Nous avons lors du dernier comité de pilotage examiné les différentes grilles ou les différents instruments qui sont à disposition. Nous avons décidé de prendre un des instruments à disposition, éventuellement de l'adapter, mais en aucun cas de réinventer la roue. Je vous donne encore un élément de ce que l'on fait aussi à l'Etat pour le développement durable. C'est bien de mettre les instruments en place, mais parfois on peut faire des choses très simples. Nous avons commencé dans le domaine du bruit, qui coûte extrêmement cher, à examiner ou réaliser des essais dans le district du Lac pour diminuer le bruit. Il faut agir à la source et non sur les causes ou les conséquences. En définitive, j'aimerais simplement donner cet exemple. Nous avons constaté que le produit imposé, ou en tout cas proposé par l'entreprise qui a fait un essai dans le district du Lac, venait d'outre-Atlantique ou de la côte atlantique. Mes services ont examiné la situation et ont proposé d'imposer des produits suisses. En termes de marchés publics, on ne peut pas imposer n'importe quoi car on est confronté à la loi sur les marchés publics. On peut être amené à des rétorsions, respectivement à des recours. Cependant, seulement cet élément a fait réagir des entreprises. Pour le dernier projet que nous allons réaliser cette année dans le district du Lac avec un tapis phonoabsorbant, les entreprises de notre région ou de notre pays ont réussi à trouver un produit suisse qui vient d'Arvel. Ceci démontre qu'une incitation est possible sans base légale spécifique. Ça nous prouve que c'est parfois aussi efficace que d'avoir toute une armada juridique. Avec cet exemple, je vous demande d'accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 62 voix contre 0. Il y a 13 abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting

(SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadoro (BR, UDC/SVP). Total: 62.

*Se sont abstenus:*

Brönnimann (SC, UDC/SVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Losey (BR, UDC/SVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Schuwyer R. (GR, UDC/SVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 13.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

## Rapport N° 181 sur les postulats P2021.07 Hubert Zurkinden/Olivier Suter (développement durable) et P2045.08 Oliver Suter/Jacques Crausaz (aménagement du territoire respectueux du développement durable)<sup>1</sup>

*Discussion*

**Suter Olivier (ACG/MLB, SC).** Comme vous pouvez vous en douter, la première réaction à la lecture du rapport qui nous a été transmis nous a amené à nous poser beaucoup de questions, entre autres si le canton commençait déjà à économiser sur le papier pour donner des réponses aux nombreuses questions qui étaient posées dans les postulats et donc, ce faisant, aller dans le sens du développement durable. Après discussion avec la responsable du développement durable du canton, nous avons mieux compris quelle était la position du gouvernement dans cette affaire et donc nous nous prononcerons sur ce qui nous a été donné aujourd'hui en posant des questions sur ce qui sera donné demain, au début de 2011, nous l'espérons, plutôt qu'à la fin 2011.

Nous avons appris dans le rapport qu'une responsable du développement durable a pris ses activités en juin 2009, qu'une stratégie de développement durable à laquelle participe l'ensemble des Directions, à l'exception de la DICS, est en cours d'élaboration et qu'une commission cantonale consultative intégrant la société civile sera mise sur pied en 2010. Ce seront là des éléments positifs auxquels nous souscrivons pleinement. Nous aurions souhaité bien sûr que le rapport dont nous parlons aujourd'hui soit le rapport qui nous est promis pour 2011. On se doit de rappeler que la dé-

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 331ss.